

# Chypre : les partis traditionnels face aux extrêmes et aux nouveaux venus

Le 24 mai, plus d'un demi-million de Chypriotes sont appelés aux urnes pour renouveler 56 sièges du Parlement, le *Vouli antiprosopon*. La présidente de l'Assemblée, Annita Demetriou, a dissout la Chambre des représentants le 23 avril, conformément au délai obligatoire de 30 jours précédant les élections législatives.

Ces élections, qui se déroulent alors que le pays assure la présidence du Conseil de l'Union européenne jusqu'au 30 juin et que le conflit au Moyen-Orient l'affecte, pourraient marquer un tournant sur la scène politique, alors que la confiance dans l'ancien système, en place depuis l'indépendance de l'île vis-à-vis de la Grande-Bretagne en 1960, s'effrite.

## MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

Le Rassemblement démocratique (DISY, PPE), mouvement démocrate-chrétien qui, par le passé, remportait la majorité des voix aux côtés du parti démocrate (DIKO, S&D), du parti socialiste (EDEK, S&D) et du Parti progressiste des travailleurs (AKEL, Gauche) d'extrême gauche, doit désormais affronter une concurrence plus affirmée du Front national populaire (ELAM, ECR).

Depuis sa création en 2011, puis dans le sillage de la crise financière de 2012-2013, le parti de Christos Christou a enregistré des gains progressifs surfant sur le mécontentement de la population. Les intentions de vote en faveur de ELAM semblent avoir doublé par rapport au dernier scrutin de 2021. Il est désormais crédité de 13,8% contre 6,78% en 2021. Bien que le système de scrutin proportionnel chypriote ait favorisé son essor dans les zones rurales, et pas dans les villes, cela lui a permis de s'affirmer sur la scène politique, notamment contre l'immigration et contre les normes sociales progressistes. Il a également insisté sur l'augmentation des dépenses de défense pour contrer toute tentative de la Turquie de renforcer ses positions autour de Chypre. Il a enfin mis l'accent

sur l'approvisionnement énergétique, transformant ces questions en enjeux de souveraineté chypriote plutôt qu'en solutions pragmatiques. Le discours sur la souveraineté et l'identité est un refrain qui joue sur les sentiments d'identité et de nationalisme de la population, lui permettant ainsi de gagner la sympathie populaire.

## ... ET ARRIVÉE DE NOUVEAUX VENUS

Le parti ALMA (Citoyens pour Chypre), ouvert à tous et sans affiliation, a été créé par un ancien commissaire aux comptes, Odysseas Michaelides, en mai 2025. Bien que ce dernier ait été démis de ses fonctions à la suite d'une controverse en septembre 2024, il conserve auprès de nombreux Chypriotes la réputation d'un homme qui lutte contre la corruption et prône la transparence. Il affirme que son nouveau parti entend réformer et redynamiser la vie politique.

Un autre nouveau venu est Feidias Panagiotou, alias Fidias, youtubeur et influenceur de 25 ans, qui a fondé le parti Direct Democracy (ADK) en octobre 2025 après avoir remporté un siège en tant que député européen indépendant aux élections européennes de juin 2024 avec 19,3 % des voix. Sa victoire a suscité un large débat sur l'avenir des partis traditionnels à Chypre, en raison de son utilisation de nouvelles méthodes sur les réseaux sociaux pour gagner en audience et, par conséquent, en soutien. L'intérêt qu'il a suscité a principalement été déclenché par l'accent qu'il a mis sur le « problème chypriote » – dans le but de séduire les Chypriotes turcs – dont la république n'est reconnue que par la Turquie. Il a

## Élections législatives en Chypre

24 mai 2026

publié une vidéo avec un célèbre youtubeur chypriote turc, « Urban Cypriot » – alias Ibrahim Beycanli –, alors qu'ils se rencontraient au point de passage de la rue Ledra, qui a été rouvert pour la première fois en 29 ans en avril 2003. Cette rencontre a suscité des réactions contrastées au sein de la population depuis la diffusion de la vidéo le 14 août, jour du 50e anniversaire de la deuxième phase de l'invasion turque de 1974, qui a divisé l'île. Mais malgré les critiques exprimées, il a reçu de nombreux messages de soutien. Du côté turc, l'accueil a été mitigé. Sa position pourrait être interprétée comme un message de la part des jeunes électeurs, lassés d'une situation qui, selon eux, devrait désormais pouvoir être résolue. Cependant, la division de l'île reste un sujet de discorde majeur.

Les pourparlers concernant une solution fédérale au problème, et le dialogue mené par l'ONU sont toujours en cours. L'actuel président Nikos Christodoulides a exprimé son souhait d'une Chypre unifiée.

### POSITION STRATÉGIQUE EN MÉDITERRANÉE

En raison de sa position stratégique en Méditerranée orientale, Chypre se trouve au cœur du conflit en cours entre l'Iran et Israël, et surtout son extension au Liban. L'île a reçu notamment le soutien de la France, lors d'une visite du président français en mars dernier avec le Premier ministre grec, pour assurer la sécurité de la région. Cette solidarité a été de nouveau rappelée en marge du Conseil européen informel de l'Union qui s'est tenu à Chypre les 23 et 24 avril derniers.

### SITUATION POLITIQUE ET INTENTIONS DE VOTE

Sept partis politiques ont remporté des sièges à la Chambre des représentants lors des dernières élections législatives du 30 mai 2021 :

- Le Rassemblement démocratique (DISY), fondé en 1976 et dirigé par Annita Demetriou, dispose de 17 sièges ;
- le Parti progressiste des travailleurs (AKEL), fondé en 1926 sous le nom de Parti communiste

(CPC) mais qui a abandonné certains de ses idéaux marxistes-léninistes, est dirigé par Stefanos Stefanou et détient 15 sièges ;

- le Parti démocratique (DIKO), fondé en 1976, dirigé par Nicolas Papadopoulos, détient 9 sièges ;
- le Front populaire national (ELAM), émanation du parti grec « Aube dorée », parti nationaliste dirigé par Christos Christou, détient 4 sièges.
- le Mouvement pour la social-démocratie (EDEK), fondé en 1969 et présidé par Nikos Anastasiou, dispose de 3 sièges ;
- l'Alignement démocratique (DIPA), parti centriste et libéral-démocrate dirigé par Marios Karoyian, dispose de 3 sièges ;
- le Mouvement vert – Coopération citoyenne (KOSP), parti vert dirigé par George Perdikes, dispose de 2 sièges.

25 partis politiques sont déjà enregistrés pour participer aux élections législatives. Les demandes de deux autres partis sont en cours d'examen ; si leurs procédures sont menées à bien et qu'ils déposent leur candidature avant le 6 mai, le nombre de partis participants pourrait passer à 27.

Selon les derniers sondages, les partis DISY et AKEL seraient au coude-à-coude (21-22% des suffrages), devant les partis ELAM (13,8%), ADK (10%) et ALMA (9%). Le parti DIKO obtiendrait 7,7%. Les autres partis sont crédités de VOLT 5 %, EDEK 3 %, KOSP et KEKK, 2,6% et DIPA 1,8 %.

Le nouveau parlement se réunira le 4 juin.

### LE SYSTÈME POLITIQUE CHYPRIOTE

La Constitution de 1960 n'a pas été appliquée sur l'île depuis les troubles intercommunautaires de 1963. Le président de la République de Chypre, élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans, exerce également les fonctions de chef du gouvernement.

La *Vouli antiprosopon* (Chambre des représentants) est la chambre unique du Parlement. En juillet 1985,

les députés ont adopté une loi portant le nombre de sièges à 80 : 56 (70 %) sont élus par les Chypriotes grecs et 24 (30 %) sont réservés à la communauté turque. Étant donné qu'aucun accord de paix n'a encore été signé pour régler la division de l'île, ces derniers sièges restent vacants et ne seront pas renouvelés le 24 mai.

Les candidats aux élections législatives doivent être âgés d'au moins 25 ans.

La loi électorale fixe une limite de dépenses de 25 000 € pour la campagne de chaque candidat, avec 5 000 € supplémentaires autorisés pour les dépenses personnelles. Il a été rappelé aux partis et aux équipes de campagne qu'ils sont tenus de fournir des déclarations détaillées de leurs recettes et dépenses.

Le scrutin se déroule selon la méthode Hare-Niemeyer dans six circonscriptions : sur les 56 sièges, 19 reviendront à des députés de Nicosie, 12 à des députés de Limassol, 11 à des députés de Famagouste, 6 à des députés de Larnaca, 5 à des députés de Paphos et 3 à des députés de Kyrenia. Paphos a gagné un siège supplémentaire pour ce scrutin en raison de l'augmentation de sa population électorale, ce gain s'effectuant au détriment de Nicosie.

Les électeurs peuvent choisir de voter pour un seul parti (en classant les candidats de ce parti par ordre de préférence) ou pour des candidats de différents partis.

Enfin, le Parlement chypriote compte 3 députés qui représentent les minorités religieuses du pays (arméniens orthodoxes, maronites catholiques et catholiques latins) et qui sont chacun élus par les seuls membres de leur communauté. Chaque communauté compte environ 5 000 membres et est regroupée en une enclave. Les pouvoirs législatifs de ces députés se limitent à l'éducation et aux questions ethniques et religieuses.

Rappelons que Chypre élit son président de la République, qui assure aussi les fonctions de chef du gouvernement. En février 2023, Nikos Christodoulides, ancien ministre des Affaires étrangères (2018-2022) et ancien porte-parole du gouvernement (2013-2018), a remporté l'élection présidentielle par 51,97% des suffrages lors du deuxième tour. Ancien membre du Rassemblement démocratique (DISY), soutenu par le Parti démocratique (DIKO), le Mouvement pour la social-démocratie (EDEK), le Mouvement de solidarité (DIPA), il se présentait en indépendant. Il a devancé Andreas Mavroyiannis, qui a obtenu 48,03% des voix et qui se présentait aussi en indépendant tout en étant soutenu par le Parti progressiste des travailleurs (AKEL) et le parti de gauche Génération changement. La participation s'est élevée à 72,45%. Le prochain scrutin présidentiel se tiendra en 2028.

## Résultats des élections législatives du 30 mai 2021 à Chypre

Taux de participation : 65,72%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages exprimés	Nombre de places
Rassemblement démocratique (DISY)	99 332	27,77	17
Parti progressiste des travailleurs (AKEL)	79 912	22,34	15
Parti démocratique (DIKO)	40 392	11,29	9
Front national populaire (ELAM)	24 265	6,78	4
Mouvement pour la social-démocratie (EDEK)	24 023	6,72	3
Front démocratique (DIPA)	21 832	6,10	3
Mouvement écologiste – Coopération citoyenne (KOSP)	15 761	4,41	2
Autres	51 154	14,30	0
Indépendants	1 041	0,29	0

Source : [https://results.elections.moi.gov.cy/english/parliamentary\\_elections\\_2021\\_127/islandwide](https://results.elections.moi.gov.cy/english/parliamentary_elections_2021_127/islandwide)

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2026

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.